

<https://ugtg.org/spip.php?article101>



Répression antisyndicale

Face à la répression anti-syndicale : Nou pé ké fè déyè !

- Expressions - Tracts -



Date de mise en ligne lundi 20 septembre 2004

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Nou pé ké fè déyè

Face à la répression anti-syndicale

Nou pa volé, nou pa tchouyé, nou péké fè dèyè !!

Travailleurs et Peuple de Guadeloupe :

- ka léta fwansé é patwon gwadloup ka chèche ?
- ka léta fwansé é patwon gwadloup vlé ??

Quand on sait avec quelle sauvagerie les juges sanctionnent nos militants, coupables seulement de leur vaillance, de leur disponibilité, de leur détermination à défendre le droit des travailleurs et les libertés syndicales,

Quand on sait que plus de 27 mois de prison ferme, 75 mois de prison avec sursis, 120.159,50 euros d'amende soit 787.044 Frs, ont été retenus à l'encontre de 13 militants et dirigeants de l'UGTG,

Quand on sait notamment qu'après avoir été emprisonné et condamné à plus d'un an de prison ferme pour avoir réclamé le respect du 27 mai, jour symbole du Peuple Gwadeloup doubout, Michel MADASSAMY a été licencié sans qu'aucune faute lui ait été reprochée,

Quand on sait que TOTO Armand, militant agent de sécurité, sera le 22 Septembre prochain, pour la énième fois devant les juges du pouvoir colonial français à la demande d'un patron,

Nous affirmons que l'Etat français, avec sa police et sa justice, a engagé contre le mouvement social en Guadeloupe, contre les organisations de Travailleurs, contre les Militants Syndicalistes, une vaste opération d'exception fasciste.

Nous affirmons que le système judiciaire français en Guadeloupe est aux ordres des patrons véreux et mafieux du MEDEF !!

Nous affirmons que ansanm-ansanm, Etat-Patronat-Justice se sont entendus pour :

- ▶ Terroriser les travailleurs, les militants syndicalistes et leurs organisations ;
- ▶ Anéantir toute réglementation du travail, le code du travail, les conventions collectives, tous les droits conquis qui nous assurent aujourd'hui de la protection sociale, le droit à un salaire et à des conditions de travail respectueuses des droits de l'homme...etc. ,
- ▶ Faire du travail précaire, du licenciement, du chômage, des règles que dorénavant tous les salariés doivent intégrer.

Nous le savons, le dynamisme du mouvement social a su jusqu'à ce jour dans bien des situations nous protéger de ces visées anti-sociales, anti-Nonm.

Nous avons su ainsi soutenir et démontrer que le développement économique tant de fois promis par les politiciens comme solution au chômage et à la précarité n'est qu'un leurre dans notre pays.

Face à la répression anti-syndicale : Nou pé ké fè déyè !

Nous savons que le chômage, le SIDA, la drogue ne sont pas des fatalités, des accidents de la vie mais bien la résultante de stratégies politiques destinées à invalider les hommes, à les exclure de tout débat, de toute décision.

L'échec de l'économie coloniale canne, sucre, banane, tourisme, n'est pas Non plus, de la responsabilité des Guadeloupéens, de notre "incompétence", de notre fainéantise, de notre division ;

Définitivement, nous savons que notre pays, colonie de la France, région européenne, n'est dans ses contours, son fonctionnement, dans ses activités que ce que Paris ou Strasbourg décide ; jamais nous ne disposerons de toutes les libertés que tout homme doit revendiquer et pratiquer pour son épanouissement si nous ne contrôlons aucun des pouvoirs dans notre pays.

Oui, nous UGTG, militants syndicalistes, au travers des luttes pour le respect du droit du travail au KFC de Patrick VIAL-COLLET, pour le respect des hommes dans les communes, pour le droit de penser, d'inventer, de créer dans son pays comme à TEXACO, NOU FE NONM FE NONM.

Oui, depuis 30 lanné, notre organisation soutient, renforce et diffuse la ligne syndicale de confrontation, de contestation et de lutte de classe pour la transformation des rapports sociaux, pour le droit des guadeloupéens à disposer d'eux-mêmes.

Nou péké fè déyè !

Comment ne pas se révolter quand il est imposé à près d'un tiers des adultes de ce pays de survivre dans le chômage, la précarité, la maladie pour permettre à des dizaines de riches de s'empiffrer d'argent public ?

Comment ne pas se révolter quand des travailleurs des usines à sucre, de la banane, de l'hôtellerie, doivent se contenter de salaires dont le montant ne leur assure, à eux et à leurs enfants que le minimum vital alors que les patrons de ces secteurs jouissent de reconnaissance, d'avantages fiscaux, de subventions ?

Comment ne pas se révolter quand nous nous empoisonnons tous les jours de produits importés par les patrons mafieux du commerce, qui, après nous avoir dépossédés de nos terres, nous enfoncent dans la dépendance.

On sèl chimen...la riposte, la lutte...

Nous, Travailleurs de Guadeloupe, Peuple de Guadeloupe an nou fè douvan, nou tini dwa manjé osi.

An nou pòté métòd pou fouré on bwa

Adan réyon a lé malfètè, pwofitan é èspwatè.

Partout, dans toutes les entreprises, tous les secteurs, préparons une vaste offensive des travailleurs, balan a Nonm Gwadeloup pour la défense de tous nos droits.

Partout dans tous les foyers, quartiers, groupes, engageons une vaste campagne de solidarité et de mobilisation contre la répression anti-syndicale

RENDEZ-VOUS :

Face à la répression anti-syndicale : Nou pé ké fè déyè !

- ▶ Mercredi 22 Septembre 2004 - 8 h - Tribunal de Pointe-à-Pitre - Procès TOTO Armand
- ▶ Mardi 28 Septembre 2004 - 8 h - Tribunal de Basse-Terre :- Procès en appel de Elie DOMOTA
- ▶ Vendredi 1er octobre 2004 - 19 h - Grand Meeting devant le local de l'UGTG à l'appel du collectif de lutte contre la répression anti-syndicale.

Ansanm nou ka lité
Ansanm nou ké gannyé !!!

P-à-P, le 20/09/04

Le Conseil Syndical de l'UGTG